

NOM DU CANDIDAT :..... PRENOM :.....

N° ANONYMAT :.....

Il vous est rappelé que votre numéro de candidat ne doit figurer que ci-dessus. Toute autre mention (initiales, signes, etc.), où qu'elle soit portée, qui servirait à identifier votre copie, mènera à l'annulation de votre épreuve.

N° ANONYMAT :.....

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

CONCOURS EXTERNE ASI

BAP F

SPECIALITE « Rédaction et édition »

SESSION 2010

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

DUREE : 3H – COEFFICIENT : 4

Centre organisateur : Université de Toulouse II Le Mirail



DOCUMENT 1 (Question 1 et 2)

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE :

USAGES ET PUBLICS

[...]

Les attentes liées à la bibliothèque universitaire

Un décalage important caractérise la vision de la bibliothèque chez les différents publics et son utilisation effective. La représentation de la BU chez les usagers reste en général normative et prescriptive, avec deux nuances. Première nuance : le degré de normativité augmente lorsque les usages de la BU sont essentiellement scolaires. Dans ce cas, l'utilisateur reste comme extérieur à la logique de l'offre documentaire. A noter que la carrière étudiante ne change rien à ce rapport, puisque les habitudes d'usage (des espaces autant que des collections) sont beaucoup plus fortes que les apports en formation, les découvertes, les initiations. C'est peut-être ce qui explique que les doctorants se raréfient à la BU précisément quand leur rapport à la lecture et aux documents change : c'est comme si l'utilisateur associait certaines actions avec la BU et se sentait obligé de changer de lieu à partir du moment où il change de pratiques (besoins, démarches, habitudes intellectuelles et communautaires – d'équipe scientifique, par exemple). Deuxième nuance : l'irruption du multimédia et du numérique ne semble pas avoir modifié l'image figée de la bibliothèque universitaire. Les usages associés aux nouveaux services se développent parallèlement et rarement en combinaison avec les usages plus classiques, de sorte que les temporalités et les situations d'usage apparaissent comme cloisonnées entre elles. Il n'est pas certain que la bibliothèque ait trouvé une cohérence symbolique entre une image historique, vénérable et légitime, et une interactivité pourtant réelle suite à la diffusion des ressources électroniques.

L'image de la bibliothèque, piégée par le livre et son histoire ?

L'avènement depuis une dizaine d'années d'un autre type de support, informatique d'abord, numérique ensuite, et l'émergence, surtout chez les jeunes générations, de nouvelles habitudes de lecture et d'écriture à l'écran, ne permet plus de se situer uniquement dans une référence à l'écrit-papier. Pourtant, dans l'espace virtuel aussi, malgré la volatilité des contenus et les possibilités plus larges de styles de lecture (tout écrit peut être lu, « de travers » et « en travers », effacé, coupé et recomposé, copié et collé), on voit encore et toujours que les modalités d'appropriation des matériaux culturels sont inégales et distinctives. En effet, au-delà de la différence de compétences (savoir lire ou non, quels textes), il en est d'autres qui tiennent au style même de la lecture et qui engendrent des rapports très contrastés entre le lecteur et l'objet lu (lecture intensive, longue et approfondie, contre une lecture extensive ; nombre de textes lus ; dans l'intimité ou dans un espace public). Les contenus aussi de ce qu'on lit comptent pour beaucoup dans le degré de familiarité avec les collections et les ressources proposées par la BU : plus les contenus des lectures portent la trace des savoirs académiques (littérature, sciences) et moins l'offre de la BU sera jugée

attrayante. Or la familiarité avec les collections et l'intérêt pour les lectures sont deux éléments constitutifs d'un engagement personnel vers l'appropriation des savoirs.

La bibliothèque universitaire a ici tout son rôle à jouer pour que les jeunes usagers ne prennent pas les outils pour les savoirs. « Remettre du contenu dans les tuyaux »¹, disait un spécialiste de l'information lors d'une récente conférence sur les produits culturels numériques en bibliothèque. Sans oublier toutefois que ces tuyaux amènent en bibliothèque des usagers que l'on ne rencontrait jamais auparavant. C'est dans cet interstice étroit que peut prendre place une action spécifique de la bibliothèque : si l'Internet attire spontanément des publics intimidés par l'écrit savant, il peut aussi être utilisé comme une interface conviviale pour signaler l'existence d'autres chemins. Portails, bouquets, connexions, renvois, onglets, tous ces outils peuvent être pensés pour devenir incontournables lorsqu'on effectue une recherche dans l'environnement numérisé d'une bibliothèque universitaire, garantissant à la fois une certaine liberté de cheminement – qui paraît essentielle aux jeunes – et une qualité de contenus.

***La bibliothèque, un dispositif inévitablement humain²

Ainsi, après le tout technologique, l'humain revient pour redonner du sens et établir une relation. La dissonance culturelle en particulier, telle que nous l'avons vu à l'oeuvre sous différentes formes, se traduit majoritairement par une relation à l'écrit qui reste difficile chez de nombreux usagers. Ces usagers vivent dans une situation souvent conflictuelle entre, d'une part, l'idée qu'ils se font des études universitaires (et de la BU) et, d'autre part, ce qu'ils sont effectivement capables de faire dans cet espace physique et symbolique. Une partie importante de ces étudiants résistent au sentiment, pourtant diffus, d'ilégitimité culturelle en séjournant à la BU et en s'astrégnant à un travail scolaire quasi quotidien. En effet, malgré des degrés variés de dissonance culturelle par rapport aux normes d'usage et de fréquentation de la BU, six étudiants sur dix inscrits à l'UTM fréquentent la BU de manière prolongé et régulière (hebdomadaire, voire quotidienne). Ils y viennent et y déploient des efforts et des tactiques d'aculturation : ils empruntent certaines des normes et des règles à cet univers lettrés tout en y important des façons de faire qui contribuent à le façonner, le tordre, le plier à leurs habitudes. Ils sont moins nombreux à trouver ce qu'ils auraient réellement besoin, d'une part parce qu'ils ne voient pas l'intérêt de la démarche documentaire et, d'autre part, parce qu'ils sont dans l'incapacité de traduire des besoins en demandes explicites. Leur cas mérite une attention particulière parce qu'ils sont nombreux et qu'ils constituent un public installé vraisemblablement pour plusieurs années.

Nous avons vu que quatre traits saillants caractérisaient les étudiants qui utilisent la BU comme salle d'études et demeurent dans un rapport clivé entre ce qu'ils font et les ressources qui leur sont offertes : le premier est l'attitude de lecture-travail, rappelant les usages d'un C.DI par les lycéens. Le deuxième est le type de support de travail, souvent importé dans la bibliothèque : il s'agit de photocopies personnalisées. Ces utilisateurs ne font que rarement usage des livres, préférant lire et annoter des photocopies d'ouvrage. Ce support et sa diffusion auprès des étudiants (en licence, mais chez quelques étudiants en première année de master aussi dit le besoin de s'approprier le support par des annotations personnelles, de marquer par sa présence la feuille d'auteur comme modalité d'appropriation physique du contenu, puis la nette préférence pour des « morceaux choisis » au détriment de l'intégralité du texte. La photocopie dit aussi le besoin de réduire le volume, ce qui devrait faire réfléchir

¹ Présentation de Dominique Wolton à la matinée d'étude « Accès aux produits culturels numériques en bibliothèque : économie, enjeux et perspectives », 15 mai 2008, reprise par Cécile Touitou, *art. cit.*, p. 67.

les enseignants sur l'opportunité de distribuer (ou de projeter à l'écran) de longues listes de références, « obligatoires » et « compléments de lecture », en début de semestre. Cela d'autant plus que la troisième caractéristique de ces usages « découpés » des collections est la forte dépendance vis-à-vis des prescriptions. La référence prescrite par l'enseignant reste le repère ; l'encrage, point de départ (et d'arrivée, pour certains) de la rencontre de l'étudiant avec le texte scientifique. la norme prescrite demeure déterminante et, avec elle, les actes et les commentaires dont l'enseignant l'aura assortie. Autrement dit, si le discours de l'enseignant sur la nécessité de lire peut provoquer quelques vocations, c'est surtout la manière concrète dont il traite les textes qui va marquer les étudiants et faire bouger leur relation aux lectures. Ainsi les étudiants interviewés ont tous évoqué le choc provoqué par les premières listes d'ouvrage , mais rares ont été ceux qui ont faits l'expérience de textes lus et commentée par l'enseignant en court. Ainsi s'opposent terme à terme deux façons de faire :injonction à lire ou lecture en cours; renvoi mécanique à la bibliographie ou intégration dans le cours d'une phase de méthodologie de recherche documentaire ; regard distant et approximatif sur l'enseignement de méthodologie documentaire ou implication de l'enseignant chercheur dans l'activité de transmission de recherche documentaire ; enfin, option de méthodologie documentaire en L3 et spécialités de M1 déconnectées de toute application de recherche documentaire ou atelier de formation inclus dans les séances du séminaire de spécialité. La liste n'est pas limitative, mais elle dessine exactement la césure nette entre une pédagogie qui se limite à énoncer une injonction à lire, correspondant à une forme de moralisation de l'étudiant (principes d'autonomisation et de responsabilisation individuelles), et une autre qui se veut plus appliquée et plus impliquée dans la problématique de la lecture et de la recherche documentaire. Cette deuxième option est plus rare d'abord parce que les enseignants-chercheurs ont, comme nous l'avons vu dans certains portraits, mis au point des démarches de recherche peu ou pas transmissibles et, ensuite, parce qu'ils ne sont pas explicitement invités à s'engager dans une démarche pédagogique des ressources. L'engagement des enseignants dans le travail des textes donne à voir la nécessité dans laquelle il se trouve en tant que chercheur de lire pour alimenter sa réflexion ; or cette mise en scène a valeur d'exemple pour les étudiants.

Pour l'offre de ressources numérisées, tout comme pour l'offre de collections imprimées, une action éducative propédeutique, obligatoire (proposée aussi en « formation continue » tout au long du cursus), devient nécessaire : les étudiants n'ont pas de pré-socialisation à la bibliothèque³ et sûrement pas aux ressources numériques comme outils pour le travail d'étude. C'est donc à l'université –et aux enseignants tout spécialement –de les initier et de les motiver en faisant de cet apprentissage un savoir évalué, valorisé, contrôlé étapes par étapes. Dans les universités d'Amérique du Nord, cette propédeutique a été repensée, à la suite de quelques enquêtes ayant mis en évidence l'anxiété des étudiants vis-à-vis des bibliothèques, en termes émotionnels et affectifs.⁴Après avoir inutilement prescrit la bibliothèque pendant des années à ses étudiants, Um. Ecco concluait aussi à la nécessité de faire de la « pédagogie de la bibliothèque à l'université »⁵, et Pierre Bourdieu a clairement

³ Bernard Charlot exprime clairement cette nécessité pour les institutions (péri et para)-scolaires des élèves, des lecteurs que les familles et la société n'ont pas socialisés en ce sens : « il en est des bibliothèques comme de l'école : elles doivent fonctionner avant que soient réunies les conditions minimales leur permettant de fonctionner "normalement", elles doivent elles-mêmes produire, à travers leur fonctionnement, les conditions qui leur permettent de fonctionner. L'école doit produire l'élève, la bibliothèque doit produire l'utilisateur de bibliothèque, ni l'une ni l'autre ne bénéficient plus d'une pré-socialisation familiale inculquant les normes minimales d'usage de l'école ou de la bibliothèque », préface à Martine Burgos et al., *opcit.*, p. 16.

⁴ « Recommendations include the following : (1) librarians should acknowledge that anxiety exists and should provide students with positive library experiences ; (2) librarians should be trained to act in a friendly, professional, and accessible manner at all times ; and (3) librarians, instructors and academic advisors should encourage students to attend library instruction courses that emphasize both affective skills development and search strategy », Q. G. Jiao and A. J. Onwuegbuzie, *op. cit.*, pp. 372.

⁵ « Eduquer à la bibliothèque, disait U. Eco dans la conférence inaugurale à la Bibliothèque Publique de Milan en 1981, est le rêve de chaque enseignant qui aurait un nombre humain d'étudiants à suivre, l'autre rêve étant que le bibliothécaire se mette à la place du lecteur », cf. Umbertho Ecco, *De bibliotheca*, Paris, *op. cit.*

montré⁶ et souvent rappelé à quel point l'«idéologie carismatique» associée à la relation d'enseignement (particulièrement dans une université de sciences humaines) constituait un des vecteurs de la reproduction des inégalités sociales (par leur transformation en inégalités scolaires) en ce qu'elle renvoie systématiquement à une conception « naturalisée » de la relation au savoir. A l'inverse, une transmission méthodologique rigoureuse et raisonnée, qui passerait notamment par la maîtrise et l'objectivation par les étudiants d'un « rapport à l'écrit » efficace et démythifié autoriserait une meilleure redistribution des chances de réussite à l'université. En ça, des possibilités inédites s'ouvrent grâce aux formats électroniques et à la transformation des savoirs qu'ils impliquent, notamment par la possibilité qui est donnée à chaque étudiant de maîtriser des contenus plus légers, de croiser différents types de sources et, en définitive , de ne pas restercaptifs d'un ordre institué de références prescrites, d'un cheminement préétabli de progression vers la connaissance et la réflexion. Bref: le nouveau paysage offre de réelles possibilités de retour en arrière et de rattrapages.

La quatrième caractéristique de ces usagers nombreux est l'importance du lieu pour la mise au travail et l'influence de l'environnement humain et non humain dans l'aboutissement de certaines interactions. Les observations réalisées nous ont permis de comprendre un certain nombre de mécanismes à l'œuvre dans les interactions personnel/publics et objets/usagers. Nous avons quantifié dans le temps les interactions sollicitées par les utilisateurs eux-mêmes avec les personnes et les objets (machine informatique, boîte, table et chaise, rayonnage, présentoir, vitrine fermée). Nous avons pu aussi les qualifier (échec, succès, abandon, erreur, bifurcation, retour, nouvelle tentative) en notant l'aboutissement des recherches. Nous avons vu, par exemple, comment l'agencement des collections, la disposition du mobilier, la présence des professionnels à des endroits précis et dans des tâches reconnaissables peuvent changer la manière dont les utilisateurs lisent l'offre et s'ils la considèrent comme leurs étant destiné ou non. Nous avons aussi pu voir que là où la médiation se déroule dans un espace réservé, protégé (en dehors de l'accueil général, ouvert à tout venant), elle a beaucoup plus de chances d'aboutir où, du moins, d'ouvrir sur des pistes de travail ou d'exploration ultérieure. Dans ces conditions particulières, la satisfaction de l'utilisateur est plus grande et plus vive l'envie de recommencer l'expérience. D'un autre côté, nous avons pu constater à quel point des processus d'autocensure, de disciplinarisation des cors , mais aussi de mimétisme et d'échange génère des situations d'usage spontanées, beaucoup plus que ne peuvent le faire les sollicitations explicites (panneaux signalétiques, affichage informatif, invitation à s'inscrire à des visites ou à des ateliers de formation). Nous avons mesuré enfin combien les utilisations de la BU. entrent en résonance avec le sens que les individus attribuent à leur travail d'étude et de recherche et la place que ce travail représente dans leur vie sociale.⁷ ***

Jacquelyne Rossatti

⁶ Ins: Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron. Les héritiers. Paris : Minuit, 1964.

⁷ Voir Giroudon, Car ; Bulletin des Bibliothèques de France. *Métiers et compétences*. 2010, n° 1. Févr. ISBN 0012-4508.

**Assistant de Rédaction et d'Édition / BAP F/ Concours externe
Épreuve écrite d'admissibilité**

Étude d'un dossier technique
Durée : 3 heures ; coefficient 4

Le dossier technique prend pour thématique principale la typographie. Vous êtes assistant(e) de rédaction et d'édition chez un éditeur scientifique ; on vous confie trois tâches :

1/ Dans l'extrait du document 1 encadré par ***, vous devez procéder à la correction orthographique, typographique et grammaticale en utilisant les signes conventionnels de correction. De plus, vous devez veiller à l'exactitude des références bibliographiques, en conformité avec la norme internationale.

NB : ce travail de correction est à effectuer sur les feuillets qui vous sont remis, feuillets que vous rendrez à la fin de l'épreuve.

2/ Vous devez rédiger ensuite, à partir de l'ensemble du document 1, une proposition de texte de quatrième de couverture.

3/ A partir des documents 2 à 4 joints, vous devez rédiger une note ne devant pas excéder 3 pages qui présentera vos réflexions sur les évolutions et la place de la typographie dans le monde de l'édition aujourd'hui.

Il faut rappeler ici le contexte général de la typographie contemporaine : un renouvellement constant des formes et une succession d'avatars techniques au terme desquels il reste bien peu de chose du métier de Gutenberg. A partir de la fin du XIX^e siècle, dans le sillage de William Morris et du mouvement *Arts and Crafts*, en réaction contre un siècle d'industrialisation, l'imprimerie a parcouru à nouveau successivement toute son histoire depuis l'incunable, aussi bien par la reprise du dessin des caractères que par le renouvellement des anciennes formes et techniques de fabrication (papier, mise en pages, illustration). La grande campagne de *revivals* menée d'abord par le mouvement des « presses privées » puis surtout entre les deux guerres par la Lanston Monotype Corporation, est à l'origine d'une grande partie de la typographie du XX^e siècle. Les caractères dessinés ou redessinés pour la monotype et la linotype, en fonction des particularités de ces machines, ont été ensuite transposés pour servir à la photocomposition, et enfin numérisés en masse à partir des années 1980.

[...]

La nouvelle conjoncture numérique

Le nombre des polices en général et des types paléographiques en particulier s'est démultiplié depuis vingt ans et augmente chaque jour. Cette explosion résulte d'une transformation rapide des conditions techniques et économiques. La création et la production de caractères en métal avaient été depuis les origines des opérations longues, hautement techniques et coûteuses, concentrées au XX^e siècle au profit de quelques grandes fonderies internationales. Le virage de la photocomposition, dans les années 1960 et 1970, en a fait disparaître certaines (en France les deux dernières, Deberny & Peignot et Olive) et favorise l'émergence de quelques autres (comme Agfa, venu de la technique photographique), mais les polices restaient chères et liées plus que jamais à la commercialisation du matériel de composition anglais, américain et allemand. Pour être économiquement viable, une police devait être assurée d'une large distribution : aussi toute écriture d'inspiration historique devait-elle être modernisée en fonction de critères de goût mais surtout de contraintes techniques et de lisibilité. Seules quelques minuscules humanistes, simples et lisibles par nature, s'étaient prêtées dès le début du siècle à des reproductions à peu près fidèles. Le développement rapide de la typographie numérique à partir de la fin des années 1970 a amorcé un bouleversement sans précédent du marché. Depuis les années 1990, se sont multipliées les « micro fonderies », durables ou éphémères, souvent une seule personne, grâce à l'apparition de la micro-informatique, de logiciels spécialisés (Fontographer, 1986) et enfin de la diffusion par Internet : il en résulte des polices aujourd'hui innombrables – peut-être cent mille, et quelque deux cents de plus par mois – et peu onéreuses, la plupart revenant autour de vingt euros par fonte (une police pouvant être formée de plusieurs fontes : romain, italique, etc.). Si les États-Unis et l'Allemagne restent dominants, l'offre s'internationalise rapidement. Cette croissance exponentielle répond à la boulimie d'écritures propre à la publicité, principale consommatrice. Mais le lien entre offre et demande ainsi reconfigure ouvre aussi la voie à des créations gratuites, aux deux sens du terme : disponibles sans bourse délier (au moins pour des usages privés), et / ou dépourvues d'applications pratiques raisonnables. Une part notable est due à l'initiative d'amateurs. Au total, il s'ouvre pour des polices très spécialisées ou expérimentales des marchés de « niche », voire la liberté d'exister sans marché. Les formats techniques ont aussi connu en trente ans, dans un contexte de concurrence acharnée, une évolution rapide sur laquelle il est inutile de s'attarder en détail mais qui ouvre des potentialités graphiques sans précédent, surtout grâce au format qui s'est imposé dans la première décennie de ce siècle, l'*Open Type*.

DOCUMENT 3 : La typographie, grande oubliée du (livre) numérique – Pierre-Alexandre Xavier – 09/01/2010- OWNI - www.owni.fr (article initialement publié dans la revue « Temps Futurs »)

2009, l'année noire pour l'édition, a vu se dessiner un paysage numérique nouveau, à défaut d'être innovant. Si les éditeurs indépendants, les libraires les plus dynamiques et certains professionnels à l'avant garde du livre ont su tirer parti de cette métamorphose, les conglomérats du livre, souvent impliqués dans la presse et surtout dans la distribution, ont souffert dans leur image de leur incapacité à proposer de nouvelles pistes pour l'avenir du livre.

Alors que les appareils et les dispositifs de lecture électronique se sont multipliés, offrant la multiplicité et la diversité, en dépit d'un prix relativement élevé, les éditeurs se sont montrés assez peu inventifs dans la numérisation de leurs ouvrages. Ce réel blocage ne provient pas seulement du manque d'imagination de l'édition. Il est également dû à la pauvreté des interfaces des lecteurs numériques et à leur ignorance d'une composante essentielle du texte sous toutes ses formes : la typographie.

[...]

Le monde de l'informatique manque singulièrement de culture graphique, et la faiblesse du sens typographique n'en est qu'une facette. Le problème est que cette dernière pèse largement sur le degré de perception du texte. Son mauvais traitement menace doublement la culture littéraire et la diffusion du savoir. Elle oblige à redoubler d'efforts de perception et de déchiffrage et elle contribue à une baisse du niveau de la lecture, perçue comme de plus en plus rebutante.

Ce qui est le plus frappant, c'est l'absence d'intention, dans le domaine, des premiers concernés : les marchands de livres. Je ne parle pas des libraires qui continuent de préférer des livres beaux à des textes moches. Je parle des maisons d'éditions, des conglomérats qui ne prêtent pas plus d'attention à la typographie de leurs textes qu'ils ne prêtent d'attention à l'ampleur de la révolution numérique (à quelques exceptions près). Pour beaucoup de groupes d'édition, ce qui compte c'est le titre et bien entendu le nom de l'auteur. Puis une bonne couverture et un 4^e plus ou moins soigné feront l'affaire. L'emballage prime sur le contenu, comme souvent, et il est toujours étonnant de voir combien les marchands de livres ne dérogent pas aux règles ineptes et déloyales de la grande distribution.

Enfin ce qui peut donner à réfléchir est moins l'absence d'attention à l'esthétique (et donc au confort) de la lecture que le mépris des règles strictes et efficaces du code typographique. Véritable signalisation de la navigation littéraire, le code typographique n'est pas seulement une convention de la langue française imprimée. Il est également le fruit de l'expérience, des contraintes de plusieurs métiers et d'habitudes prises au fil des siècles. Le code et sa typographie sont ainsi des biens d'héritage, un patrimoine qu'il conviendrait de préserver.

DOCUMENT 4 : Marin Dacos, L'édition électronique scientifique : la longue marche vers l'appropriation Posted By [Hubert Guillaud](#) On 13/7/2004 - www.internetactu.net

...Viennent ensuite des principes qui pourraient être perçus comme purement techniques, mais qui ont une dimension éditoriale forte.

Le troisième principe recommande le respect des standards techniques ouverts et libres, car ils sont seuls à pouvoir garantir la réutilisation des données dans des contextes différents, qu'ils soient présents (interopérabilité) ou futurs (portage sur de nouveaux systèmes).

De cela découle le quatrième principe : l'indexabilité et l'interopérabilité. Des échanges automatisés d'informations entre moteurs, sites et publications doivent être possibles. Les outils techniques utilisés pour la publication doivent donc en tenir compte. De la même façon qu'on entend très souvent parler du XML, l'interopérabilité est un peu une tarte à la crème du discours sur les sciences de l'information. Mais toute tentative dans ce domaine reste largement incomprise quand elle devient concrète. Trop souvent, on confond coordination et harmonisation avec uniformisation. Le XML n'a pas été inventé pour appauvrir la représentation des données, mais pour simplifier les échanges et permettre la mise en place de passerelles entre les systèmes.

Le cinquième principe concerne la citabilité sous forme hypertextuelle. C'est une condition absolument nécessaire à l'obtention du statut d'édition "scientifique". En effet, un document scientifique, un livre ou un article par exemple, ne peut revendiquer ce statut que si l'on peut le citer dans un autre document, c'est-à-dire s'il possède des références claires qui permettent à tout à chacun de le retrouver. Or, un grand nombre de maladroites ou d'intentions malignes interdisent trop souvent la citation. Au rang des maladroites, évoquons les deux principales : le masquage des URL, qui agrège toutes les pages d'un site sous la même adresse, ce qui fait qu'on ne peut citer une page en particulier ; et l'instabilité des adresses, due en partie à l'évolution technique de l'Internet et au fait que les sites qui évoluent en conséquence se soucient bien peu de la conversion des anciennes adresses vers les nouvelles. Parmi les intentions malignes, on notera la complexification excessive des URL qui les rendent illisibles et, bien entendu, la sélection économique des visiteurs via un péage.

Le sixième principe, c'est la légèreté et la simplicité. On pense trop souvent que le lecteur est branché sur Renater au bureau et dispose d'un accès Internet à haut débit à la maison, en oubliant toutes les personnes qui n'y ont pas accès, françaises ou étrangères

[...]

Permettez-moi de vous donner un autre exemple. Le monde de l'édition et de l'imprimerie représente historiquement une tradition forte dans la culture française. La compétence culturelle avait une dimension technique forte via la maîtrise des processus d'impression et de typographie. J'ai le sentiment qu'ils ont totalement démissionné et renoncé à cette position au moment de l'informatisation. Ils ont accepté d'être les otages d'une société qui vend un outil insatisfaisant du point de vue technique et scandaleux du point de vue de l'ouverture des formats, même si ses qualités de mise en page pure sont indéniables. La conséquence de cette inféodation est simple : dans les livres vous trouvez les notes de bas de page en fin de volume parce que X-Press ne sait pas ce qu'est une note de bas de page ! Ce qui est amusant, c'est que dans l'édition, la transition vers l'électronique est rendue difficile par la domination de cet outil. Il est bien entendu que nous ne renoncerons pas à faire comprendre à nos ordinateurs le statut d'une note de bas de page. Mais concrètement, cela signifie que nous avons dû développer un outil dédié à la récupération des notes issues de X-Press pour qu'elles puissent être reconnues par les logiciels de traitement de texte et par notre logiciel d'édition électronique. Nous aurions préféré travailler sur d'autres fonctionnalités, plus innovantes, plutôt que de passer du temps sur un tel rafistolage imposé par l'incurie d'un logiciel très onéreux, disposant d'une position quasiment monopolistique.